

**APPARTEMENT MEUBLE A L'ANNEE A TITRE DE
RESIDENCE PRINCIPALE
BAIL DUREE D'UN AN A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2018**

Logement	Type	Tarifs / mois	Prov./Charges par mois	Montant loyer par mois
N° 2	T3	1,400.00 €	100.00 €	1,500.00 €
N° 4	T1	950.00 €	30.00 €	980.00 €
N° 5	T1	950.00 €	30.00 €	980.00 €
N° 6	T3	1,500.00 €	100.00 €	1,600.00 €
N° 7	T2	1,200.00 €	50.00 €	1,250.00 €
N° 8	T3	1,300.00 €	100.00 €	1,400.00 €
N° 9	T2	1,200.00 €	50.00 €	1,250.00 €

WIFI gratuit

Taxe d'habitation à la charge du locataire
(12 mois)

Nos tarifs indiqués sont TTC avec un forfait : eau, gaz, électricité ...
T1: 30€/mois - T2: 50€/mois - T3: 100€/mois

En cas de dépassement, les charges seront réajustées tous les trimestres
si le logement n'est pas équipé de compteur d'eau et d'électricité

Dans le cas de renouvellement du contrat, les compteurs sont transférés au nom du locataire.